

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces<br>publicitaires sont manquantes.<br><br>Pagination continue.  |

LA  
SEMAINE RELIGIEUSE  
DE QUEBEC

---

M. l'abbé L.-D. GUÉRIN



NE A SAINT-JOACHIM LE 17 DÉCEMBRE 1849 ;  
ORDONNÉ, LE 23 DÉCEMBRE 1877 ;  
DÉCÉDÉ A SANTA CRUZ, LE 30 SEPTEMBRE 1894.

## Apostolat de la prière

## PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS DE MARS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, afin d'obtenir, pour tous les membres de votre sainte Ligue, cet esprit de prière qui fait le mérite du zèle et l'efficacité de l'Apostolat.

## Le Prêtre

1<sup>o</sup> *Ce qu'on l'estime* : On ne lui pardonne rien, parce qu'on attend tout de lui. (DE MAISTRE).

2<sup>o</sup> *Ce qu'il doit paraître* : Un homme d'intelligence, de cœur, de volonté : un homme bien élevé. (S. BERNARD).

3<sup>o</sup> *Ce qu'il doit être* : *Homme des petites choses* : l'axiome « de minimis non curat prætor » n'est pas vrai pour lui : c'est surtout au prêtre que le Saint-Esprit dit : « qui in modico iniquus est et in majori iniquus erit. » (S. LUC).

## A la question

Il est toujours important de s'en tenir à la question.

C'est pourquoi, il est nécessaire de rappeler au point ceux qui tentent de porter la question des écoles en dehors de son véritable terrain.

Les catholiques de Manitoba ont été dépouillés injustement de leurs écoles séparées.

Le gouvernement Greenway est le voleur.

Il vient d'être décidé par le Conseil Privé, que le gouvernement fédéral a le pouvoir d'obliger le voleur à restitution.

Comment doit se faire la restitution ?

En rendant la chose volée, lorsqu'il y a possibilité.

La chose volée, dans le cas actuel, ce sont les écoles séparées.

Cette restitution n'est nullement impossible, et le gouvernement fédéral a le droit et le devoir de l'exiger.

S'il refuse de forcer le gouvernement de Manitoba à restituer aux catholiques de cette province leurs droits et privilèges, il devient coupable au deuxième degré.

Certains journaux semblent croire qu'il suffirait, pour rendre justice, de transformer les écoles protestante en écoles neutres.

Nous le répétons, la justice exige que l'on rende la chose volée.

D'ailleurs, n'oublions pas que les écoles neutres ne valent pas mieux que des écoles protestantes, ou plutôt, valent encore moins, dans un certain sens.

A la question !

D. G.

#### Directoire du Carême

Suivant la teneur de l'indult du 7 juillet 1844, on doit, pendant le saint temps du carême, faire maigre :

- 1<sup>o</sup> Le mercredi des cendres et les trois jours suivants ;
- 2<sup>o</sup> Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines ;
- 3<sup>o</sup> Le dimanche des Rameaux et les six autres jours de la semaine sainte.

Le même indult permet l'usage de la viande tous les autres dimanches du carême, ainsi que les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines ; mais dans ces derniers jours on ne peut faire qu'un seul repas en gras, et il est défendu de faire usage de poisson à ce repas.

En vertu du même indult, il est aussi permis, les jours d'abstinence :

- 1<sup>o</sup> De faire frire du poisson ou des œufs avec de la graisse ou même du lard, *pourvu que l'on ne mange pas le lard* ;
- 2<sup>o</sup> De faire bouillir du lard dans la soupe ou d'y mettre de la graisse ou du saindoux ;
- 3<sup>o</sup> De faire bouillir de la pâte dans la graisse, ou de faire entrer de la graisse dans la confection des pâtisseries. Mais on n'est pas autorisé à se servir, pour préparer les aliments, du maigre de bœuf, de poulet, etc., etc.

On peut aussi :

1<sup>o</sup> Le matin des jours de jeûne prendre quelques bouchées de pain et un peu de thé, de café, de chocolat ou de quelque autre breuvage.

2<sup>o</sup> Le soir des jours de jeûne où il est permis de faire un repas gras, on peut manger la soupe même grasse qui serait restée du dîner. (*Cette dernière permission s'étend à toutes sortes de personnes*).

Enfin ceux qui, à raison de leur âge ou de leurs travaux, sont exempts du jeûne peuvent, aux jours de jeûne, où le gras est permis, manger gras à tous les repas.

Non seulement pendant le carême, mais tous les jours maigres de l'année, il est permis de se servir, dans la préparation des aliments maigres, du gras de lard, de bœuf, de mouton, de poulet.

---

### Les Forestiers Indépendants

« Je suis informé dit S. G. Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, dans une Circulaire, en date du 8 février, que l'on travaille à implanter dans le diocèse l'Ordre des Forestiers Indépendants, et que même on a réussi à l'établir dans quelques paroisses.

« Après avoir examiné les Constitutions de l'Ordre, son Rituel et un bon nombre de numéros de son bulletin officiel, je viens vous dire ce qu'il faut en penser.

« Considérant : 1<sup>o</sup> le but moral, social et intellectuel que cette société prétend poursuivre en dehors de l'Eglise catholique ; 2<sup>o</sup> cette espèce de religion naturelle qui ressort de sa doctrine, de ses rites et de ses prières ; 3<sup>o</sup> la fraternité qu'elle a, dans ses hautes sphères, avec la franc-maçonnerie et autres sociétés condamnées, j'ai conclu qu'elle doit être rangée parmi celles que l'Eglise tient pour suspectes et dangereuses.— Vous devez en conséquence exhorter vos paroissiens à ne pas s'y enrôler. »

---

### Théologie populaire

Pourquoi recevons-nous le don de force ?

— Nous recevons le don de force, afin que nous ayons le courage de faire la volonté de Dieu en toutes choses.

Beaucoup connaissent la volonté de Dieu et voient parfaite-

ment ce qu'ils devraient faire ; mais ils n'ont pas le courage de suivre les dictées de leur conscience. Une personne, par exemple, fréquente une mauvaise compagnie : le don de science lui enseignera bien qu'elle doit rompre tout rapport ; mais le don de force seul la rendra capable d'écouter le cri de sa conscience.

Qu'est-ce que le don de science ?

—Le don de science nous fait découvrir la volonté de Dieu en toutes choses.

Le *don de science* qui est, à proprement parler, la science du royaume de Dieu, nous dégage des préjugés, des passions, des maximes du monde, des illusions de l'amour-propre, en un mot, nous éclaire sur la route que nous devons suivre pour aller au ciel.

Qu'entendez-vous par le don de piété ?

—Par le don de piété, j'entends celui qui nous aide à aimer Dieu comme un père, et à lui obéir par amour pour lui.

Le *don de piété* est un sentiment religieux, qui fait que l'on s'acquitte de ses devoirs envers Dieu avec plus de respect, de ferveur et de zèle.

D. G. »

---

#### Les planchettes parlantes

S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi a publié un mandement condamnant l'usage des planchettes parlantes ou autres pratiques superstitieuses.

« Nous défendons, dit-il, comme une pratique superstitieuse, de faire mouvoir ou parler des planchettes ou autres objets, dans l'intention d'évoquer les morts ou esprits, de les consulter ou d'avoir quelque communication avec eux.

« Nous recommandons à tous les fidèles de ce Diocèse de s'abstenir totalement à l'avenir de pareilles expériences, faites même uniquement par jeu et par amusement, vu les inconvénients et les dangers auxquels elles peuvent donner lieu. »

---

#### Causeries sur le spiritisme

Cependant on n'était pas satisfait, et on ne devait pas l'être tant que les êtres spirituels ne se prêteraient pas à se faire voir et toucher. Et l'on y est arrivé de nos jours, comme dans les temps anciens.

On commença par voir des mains sans bras, des mains errantes et qui touchaient, des mains d'hommes et de femmes, de toutes les façons.

Lorsque, plus tard, des personnes entières apparurent, les premières fois, ce fut sous des formes vapareuses, ensuite sous des formes nettes, et contournées.

Ces visions furent d'abord le privilège des médiums *voyants*, peu après, elles devinrent communes à des assemblées entières.

Ces apparitions s'appellent *matérialisation des esprits*.

Le grand prêtre du spirisme, Allan Kardec, raconte lui-même, dans un livre publié, il y a plus de trente ans, que, s'étant rendu au théâtre en compagnie d'un médium voyant, « il vit un grand nombre de places vacantes, mais dont beaucoup étaient occupées par des esprits qui avaient l'air de prendre leur part du spectacle. Quelques uns paraissaient écouter les conversations. Sur le théâtre, certains esprits d'humer joviale, se plaçant derrière les acteurs, s'amusaient à les contrefaire, imitant leurs gestes d'une façon grôtesque ; d'autres plus sérieux, semblaient inspirer les chanteurs et faire des efforts pour leur donner de l'énergie. L'un d'eux était constamment auprès d'une des premières contatrices ; nous lui crûmes des intentions un peu légères. Appelé après la chute du rideau, il vint à nous et nous reprocha avec quelque sévérité notre jugement téméraire : je ne suis pas, dit-il, ce que vous croyez ; je suis son guide et son Esprit protecteur, c'est moi qui suis chargé de la diriger.

Nous ne saurions, dit Franco, nous porter garant du fait particulier affirmé par un seul témoin ; mais la chose est parfaitement possible, d'après la théologie catholique et l'histoire ecclésiastique. Seulement, la science chrétienne en donnerait une explication fort différente de celle des spirites.

C'est à peu près les récits que font les chroniques du Moyen-Age, quand elles parlent d'esprits faisant le service des maisons en qualité de valets. A cette époque, on les considérait comme des démons ; aujourd'hui, les spirites s'en vantent comme d'un privilège dû à la bienveillance de Dieu.

D. G.

(A suivre.)

## CONTROVERSE

Que m'importe la religion ?

R. Pourquoi ne pas dire également : Que m'importent les lois civiles ? Puisqu'on est tenu d'observer les lois des hommes, il est évident qu'on est encore plus tenu d'observer les lois de Dieu.

La religion n'est pas mon affaire ?

R. Pour en arriver à cette conclusion, il faut abdiquer toute humanité comme toute raison, et se ravalier au niveau de la brute.

Je sers Dieu à ma manière.

R. Ce serait bel et bon si Dieu avait dit : chacun pourra me servir à sa manière. Mais il y a une forme de religion établie, pour tous les hommes, par Dieu qui a le droit d'être servi comme il l'entend.

J'ai ma religion à moi.

En général, cette réponse veut dire tout simplement : Je n'ai pas de religion, et je n'en veux point avoir.

---

Le " Canada ecclésiastique "

Nos remerciements à MM. Cadieux et Derome, pour l'envoi du neuvième volume du *Canada ecclésiastique*, que la somme et la précision des renseignements, recommandent surtout au clergé.

En vente chez tous les libraires, pour 25 cents.

---

Carnet Bibliographique

*Saint Antoine de Padoue*, par le R. P. de Chérancé. 1 vol. in-18. Prix : 1 fr. 25.

Ce livre paraît à son jour et à son heure. Des événements récents ont réveillé la dévotion à saint Antoine. On veut connaître sa vie et ses vertus. Après avoir lu ces pages pathétiques et simples à la fois, on le connaîtra mieux et on l'aimera davantage. Le talent incontestable de l'auteur a déjà été apprécié dans



les Vies de saint François d'Assise et de sainte Marguerite de Cortone. Le lecteur ne goûtera pas moins le récit de ces scènes si belles, si variées, si émouvantes, qui emportent l'âme en là charmant. Du reste, dès son apparition, ce petit volume a rencontré un très bon accueil auprès du public chrétien, il est déjà arrivé au quatrième mille.

*Martyrs et Bourreaux*, par M. J. Genoud. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

Dans un style facile autant qu'attrayant, l'auteur a cherché à rendre populaire l'un des plus intéressants chapitres de l'Histoire de l'Eglise, celui des grandes persécutions.

Cet ouvrage sera bien accueilli des familles chrétiennes comme lecture réconfortante.

J.-F. D.

---

### CONSULTATIONS

De la *Semaine Religieuse* de Cambrai :

1. Peut-on en sécurité distribuer des images du Sacré-Cœur de Jésus, où le divin Cœur est représenté seul, séparé du corps ?
2. Ces images sont-elles approuvées à Rome ?
3. Faut-il les faire disparaître des maisons où elles sont en vénération ?

Le Saint-Office a répondu : L'image du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ dont il s'agit, peut être permise pour la dévotion privée ; elle ne peut être exposée sur les autels à la vénération publique.

---

### L'Hôpital Saint-Joseph du Précieux Sang, de Fraserville

Fondé, en 1887, par M. l'abbé Ludger Blais, curé de la paroisse Le terrain sur lequel l'hôpital est bâti, a été donné par M. Elzéar Pouliot, et compte environ vingt arpents en superficie.

L'hôpital ne fut, pour commencer, qu'une simple maisonnette en bois, d'une trentaine de pieds, affectée actuellement aux patients atteints de maladies contagieuses.

La desserte en fut d'abord confiée aux Sœurs du Sacré-Cœur, de Saint-Sauveur de Québec, qui renoncèrent à cette mission au bout de quelques mois, et furent remplacées par un comité de jeunes filles de la localité.

Ce dernier arrangement ne pouvait être que temporaire, et le 15 mai 1889, les Sœurs de la Providence, sur l'invitation du curé, prenaient définitivement possession de l'hôpital, et commençaient presque immédiatement la construction d'un nouveau local.

L'édifice actuel, long de soixante-dix pieds et large de cinquante, compte quatre étages.

Sept Sœurs et huit Tertiaires composent le personnel, et ont sous leurs soins plus de quarante octogénaires des deux sexes, entretenus gratuitement.

M. l'abbé Bernier, ancien curé de Lotbinière, est actuellement chapelain de l'hôpital.

---

#### La presse périodique

Les Revues mensuelles, semi-mensuelles et hebdomadaires se multiplient.

Depuis janvier, trois nouvelles publications de ce genre ont fait leur apparition : Le *Rosaire*, publié par les Pères Dominicains de Saint-Hyacinthe ; La *Bannière*, publiée par les Pères Oblats d'Ottawa, et Le *Bulletin des recherches historiques*, par M. P.-G. Roy.

Il y en a pour tous les goûts.

Toutes ces Revues sont très bien faites, et nous leur souhaitons longue vie.

---

#### Le cardinal Maury (1746-1817)

(Suite et fin)

Il n'oublia jamais ses vieux parents, et il redevenait enfant à leur souvenir.

Un soir, dans un salon de Paris, où il avait coutume d'aller, l'abbé Maury amusait par son esprit l'élégante société qui le recherchait. Tout à coup, on vient lui dire que, sur le seuil de l'hôtel, un homme pauvrement vêtu désire lui parler. Il sort, et se trouve en présence du pauvre cordonnier de Valréas, accouru pour embrasser son fils. Il introduisit ce père tendrement aimé, dans le salon et le présenta aux assistants. Le vieillard assis dans le grand fauteuil que lui avait tendu son fils, se met à raconter qu'il était venu, poussé par le

deur d'embrasser son Jean-Siffrein, et de se rendre compte par lui-même si ce que les feuilles publiques disaient de lui était vrai.

L'abbé Maury eût toujours comme un pressentiment de ses futures grandeurs.

On dit qu'à l'âge de vingt ans, lorsqu'il quitta la maison paternelle pour Paris, accompagné d'un de ses frères, celui-ci lui donna dix-huit francs, somme qui constituait tout son avoir. Jean-Siffrein les accepte, embrasse son frère et lui dit : « Un jour, je t'en rendrai dix-huit mille. »

Chemin faisant, il rencontra deux jeunes gens, l'un avocat, et l'autre médecin, qui allaient, comme lui, courir leur chance dans la grande ville. Ils mirent en commun leurs épargnes et se communiquèrent leurs rêves. Maury, d'un caractère sûr et d'un tempérament plus gai, charmait les loisirs du voyage et amusait ses compagnons par ses saillies. Tout à coup, quittant le ton de la plaisanterie, et se mettant à prophétiser, il leur prédit leurs hautes destinées, et n'eût garde de s'oublier.

« Tu seras un jour médecin du roi, dit-il au médecin ; et toi, ajouta-t-il, en s'adressant au second, tu seras président de cour souveraine ou avocat général. Quand à moi, je prêcherai à la cour, et j'obtiendrai même l'épiscopat. Il parlait à Portal et à Treillaud. Quoiqu'il en soit de l'authenticité de l'anecdote, la prédiction se réalisa à la lettre.

Parvenu au plus haut degré de gloire qu'on puisse atteindre, Pie VI vint mettre le sceau à tant de marques d'honneur, et, dans le Consistoire tenu le 26 septembre 1791, il nomma l'abbé Maury cardinal *in pectore*.

Après la clôture de la session de l'Assemblée constituante, l'abbé Maury comprenant que sa mission politique était finie, prit la route de l'exil. Il passa par l'Allemagne, et se rendit à Rome où le pape lui témoigna tout son contentement en le nommant de suite archevêque *in partibus* de Nicée, puis peu après, évêque de Montefiascone. En le créant cardinal, il avait même eu la bonté d'acheter un anneau pastoral à son cher Maury. Celui-ci n'avait que 48 ans.

Bientôt, la descente de Bonaparte en Italie força le cardinal de quitter Rome. Il se sauva sous la blouse d'un charretier, et se réfugia à Venise.

En 1799, il fit partie du Conclave, réuni pour nommer un successeur à Pie VI, puis il revint à Rome avec le nouveau Pontife, auprès duquel il demeura comme ambassadeur de Louis XVIII.

Cependant, en 1804, le cardinal Maury informé officiellement que le Pape reconnaît Napoléon 1<sup>er</sup> empereur des Français, ne voulut pas se montrer plus sévère. De Montefiascone, il écrit donc à Napoléon, ce qui permit, peu après, à une femme d'esprit de dire, en face d'un de ses portraits : « Je ne l'aime qu'avant la lettre. »

Il est maintenant hors de doute que le cardinal avait à cœur de s'attacher au char du nouveau conquérant. L'ère des Bourbons lui semblait terminée, et il eût la faiblesse, alors si commune, de se tourner vers le soleil levant. Toutefois, il y mit des formes ; et pour ne pas être accusé d'être venu à Paris vendre ses principes et sa fortune, il refusa d'abord tous les honneurs que lui offrit Napoléon. Mais la campagne de Prusse terminée, il se donna tout entier

à Napoléon. Il reprit également sa place à l'Académie, sans regagner sa popularité, et manqua l'éloge de l'abbé de Radonvilliers, dont il fut chargé. Les académiciens lui reprochaient de garder le titre de *Monseigneur*, et l'un d'eux osa un jour lui demander « ce qu'il pensait donc valoir, en affectant la supériorité sous ses habits de cardinal et d'évêque ! Très peu, Monsieur, quand je me considère, et beaucoup quand je me compare, » répondit fièrement le cardinal indigné.

Le 10 novembre 1809, Napoléon nomma Maury membre de la Commission ecclésiastique, puis, aumônier du prince Jérôme, et, le 10 octobre 1810, il le créa archevêque de Paris, bien que le siège fut occupé par le cardinal Fesch. Avec sa haute intelligence, le cardinal Maury avait dû comprendre que cette nomination ne pouvait avoir un caractère sérieux. Il accepta sans s'occuper d'avoir les bulles nécessaires, et maintenant engagé dans une mauvaise voie, il devait la suivre jusqu'au bout.

A cette nouvelle, Pie VII lui adressa un bref très sévère. Ce fut en vain, bien plus, quand parut, à Paris, le bref pontifical, le grand vicaire le promulgua et fut suivi par la police impériale. L'archevêque intrus ne fit rien pour protéger son vicaire général, et continua quatre années encore, l'administration du diocèse. Napoléon l'avait enivré, et son propre orgueil fit le reste.

S'il suffisait d'être spirituel pour sortir d'un mauvais pas, il aurait pu encore réussir. On raconte qu'à cette époque de sa carrière, Bonaparte qui connaissait les anciennes relations du cardinal avec Louis XVIII, lui demanda, pour l'embarrasser, où il en était avec les Bourbons : « Sire, répondit Maury, sans se déconcerter, mon respect pour eux est inébranlable, mais j'ai perdu sur ce point, la foi et l'espérance, et il ne me reste que la charité. »

Il n'est bon pour personne, pas même pour un prince de l'Eglise, de résister au Vicaire de Jésus-Christ. Le cardinal Maury en a fait l'expérience.

A partir de ce moment, son étoile commença à pâlir. La chute de Napoléon amena la sienne. Repoussé par le roi, chassé de son archevêché, expulsé de l'Académie, il dut, une seconde fois, prendre le chemin de l'exil. C'était en 1814. Il tenta inutilement de se justifier. Le Pape le manda à Rome, où il arriva dépouillé de tout pouvoir et de tout honneur. Pie VII lui interdit l'entrée du Conclave et les différentes cérémonies auxquelles il aurait pu prendre part à titre de cardinal et d'évêque, puis, le fit interner au château Saint-Ange. Il y resta six mois, et en sortit pour aller passer six autres mois dans une maison de Lazaristes. Après cette année, il revint en grâce avec la Cour romaine, et le Souverain Pontife lui accorda une pension de quatre mille écus.

Sa carrière était brisée, et sa vie usée par le chagrin. Il essaya de reprendre ses habitudes et de se remettre à l'étude, mais ces chutes tuent les caractères les mieux trempés. Isolé, dévoré de chagrins et d'ennuis, il lutta péniblement deux années, contre le progrès d'une affection scorbutique, et mourut le 11 mai 1817, après avoir demandé à la religion la force qu'elle sait donner en face de la mort. Son corps fut embaumé, et reçut les honneurs funèbres à l'Eglise neuve.

Il y a seulement trois quarts de siècle qu'il est mort, et cependant, le cardinal Maury est profondément oublié. Depuis sa disparition, aucun éloge n'a

été prononcé pour payer à sa mémoire le tribut de reconnaissance qui lui est dû pour d'vrais services que ses fautes font peut-être trop oublier. Malheur aux hommes qui tombent, même après de brillants états de services ! On leur jette la pierre, et même on leur dénie tout mérite.

Le nom de Mirabeau, son rival en éloquence et en influence, semble rayonner d'un éclat plus grand que celui de Maury, parce que le premier est mort à l'apogée de sa gloire, en plein triomphe.

Le cardinal Maury a trop vécu pour sa gloire, sa défection de 1810 jette sur sa vie une ombre ineffaçable.

De lui, comme de J. J. Rousseau, on peut dire que.....sa vie

Fut bien trop longue de moitié ;

Il fut trente ans digne d'envie

Et trente ans digne de pitié. »

FIN.

---

### A travers le monde des nouvelles

*Québec.*—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Bernard, le 3 ; à Saint-Casimir, le 4 ; à Saint-Joseph de Beauce, le 6 ; à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, le 7 ; à Saint-Eugène, le 8.—Nous regrettons que la *Croix* de Montréal cesse d'être quotidienne.

*Rome.*—Tous les ouvrages de Zola viennent d'être mis à l'Index.

*France.*—On annonce la conversion d'un membre notable du Grand Orient, M. Doinel. Il était devenu le patriarche des Gnostiques martinistes, c'est-à-dire d'un groupe sataniste des plus importants des arrière-loges de l'occultisme maçonnique.

Et cependant, au milieu même de tels égarements, cet homme avait conservé une dévotion sincère à la Très Sainte Vierge : il ne manqua jamais un seul jour de réciter les Litanies en son honneur. Bien plus, cette piété envers Marie, il essayait de la faire partager à ses compagnons gnostiques.

M. J. Doinel, qui est chargé à Orléans d'un cours public de littérature, a donné de magnifiques conférences sur Lourdes, réfutant presque page par page le livre infect de Zola. Jamais le savant conférencier n'avait déployé plus de talent, d'à-propos et de finesse d'esprit.